

QUELS SONT LES TARIFS ?



Tarifs des activités périscolaires à compter du 1^{er} septembre 2022

	A	B	C	D	E	F
Restauration maternelle et primaire	1,65 €	1,95 €	2,70 €	4,17 €	4,99 €	5,09 €
Restauration Protocole Allergie individualisé* (PAI)	0 €	0,29 €	1,05 €	2,48 €	3,29 €	3,36 €
Accueil périscolaire matin : 7h à 8h20	1,20 €	1,43 €	1,93 €	2,16 €	2,39 €	2,46 €
Accueil périscolaire soir : 16h30 à 19h	1,82 €	2,89 €	3,87 €	4,31 €	4,81 €	4,96 €
Passerelle : après l'étude	1,31 €	1,43 €	1,72 €	1,85 €	1,98 €	2,08 €
Étude pour les écoles primaires	4,19 €	4,19 €	4,19 €	4,19 €	4,19 €	4,26 €
Mercredi matin + repas	3,93 €	5,48 €	8,24 €	9,40 €	10,97 €	11,54 €
Mercredi matin + repas (protocole enfants allergiques)	2,57 €	4,12 €	5,68 €	8,02 €	9,62 €	10,19 €
Journée complète avec repas (mercredis et jour de vacances scolaires)	6,01 €	8,40 €	10,82 €	14,42 €	16,82 €	17,39 €
Journée complète avec repas (protocole enfants allergiques)	3,93 €	6,31 €	8,73 €	12,32 €	14,74 €	15,23 €
Montant du quotient Villepreusien	< 361,99	362-482,99	483-602,99	603-722,99	> 723	> 723
Montant du quotient non Villepreusien					< 723	

* PAI = pour les familles apportant un panier repas dans le cadre d'une allergie alimentaire.

Le PAI doit être validé par le médecin scolaire

La colonne F correspond au quotient familial des non villepreusiens

